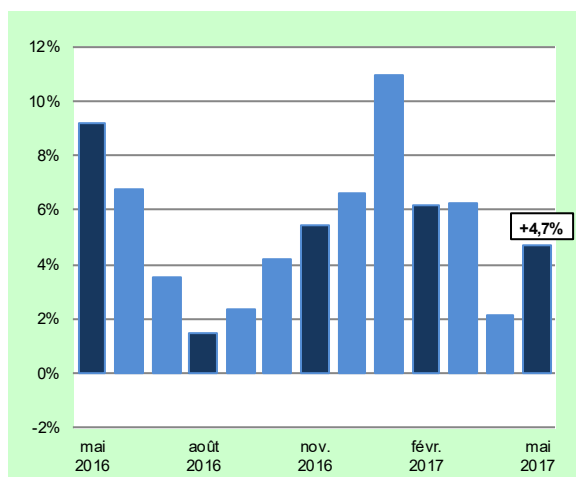


La production de crédit à la consommation par les établissements spécialisés en mai 2017 ⁽¹⁾

L'activité repart à la hausse en mai (+6,2%)

Variation annuelle de la production*

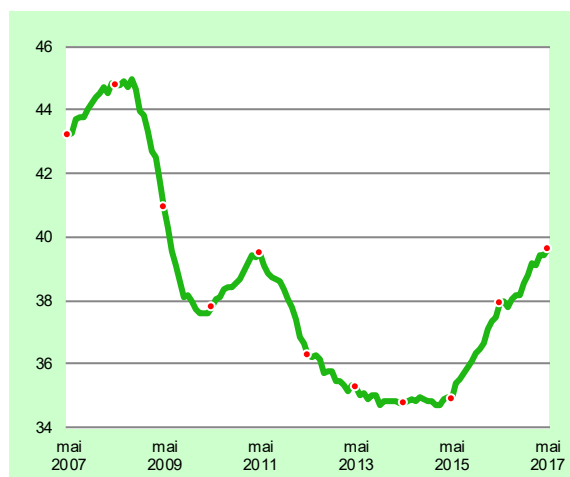
Graphique 1 – En pourcentage



* Toutes opérations confondues. Données mensuelles. Moyenne trimestrielle mobile.

Production en année mobile*

Graphique 2 – En milliards d'euros



* Toutes opérations confondues. Données mensuelles cumulées sur douze mois.

Après une activité quasi-stable en avril (-0,3% par rapport à avril 2016), les établissements spécialisés dans le crédit à la consommation retrouvent en mai le chemin de la croissance : la production de nouveaux crédits progresse de **+6,2%** par rapport à mai 2016. La tendance d'ensemble continue d'être positive : **en moyenne sur les trois derniers mois**, l'activité est en hausse de **+4,7%** en variation annuelle, prolongeant ainsi la phase de redressement enclenchée depuis deux ans.

Les évolutions des principaux secteurs sont les suivantes :

- En mai 2017, la hausse des financements d'**automobiles neuves** atteint **+12,6%** par rapport à mai 2016 et **+8,9%** en moyenne sur les trois derniers mois. Le développement soutenu des opérations de LOA ⁽²⁾ (+24% en mai et +23,2% en moyenne sur les trois derniers mois) explique de nouveau cette bonne performance, les financements par crédits affectés étant dans le même temps en net repli (-9,5% en mai et -16,8% en moyenne sur les trois derniers mois).
- Les financements de **biens d'équipement du foyer** (électroménager, équipement multimédia, meubles...) progressent de **+6,9%** en mai par rapport à la même période de l'année précédente et de **+3%** en moyenne sur les trois derniers mois.
- Pour les **prêts personnels**, la hausse des nouveaux crédits est de **+5,1%** en mai et de **+5,5%** en moyenne sur les trois derniers mois.
- Les nouvelles utilisations de **crédits renouvelables** augmentent de **+1,9%** par rapport à mai 2016, mais elles demeurent en recul en moyenne sur les trois derniers mois (-0,7%).

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : 284 entreprises exerçant de multiples activités (crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, cautions aux entreprises ou aux particuliers, prestataires de services d'investissement...). En matière de crédit à la consommation (crédits renouvelables, crédits affectés, prêts personnels, location avec option d'achat) les adhérents de l'ASF représentent près de 50% de l'encours de l'ensemble des établissements de crédit (et la quasi-totalité des opérations de crédits renouvelables).

(1) Les données chiffrées utilisées pour la présente statistique sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables. De ce point de vue, on notera que le mois de mai 2017 compte le même nombre de jours ouvrables que mai 2016 (24 jours).

(2) LOA : Location avec Option d'achat.

Données chiffrées complètes

CREDIT A LA CONSOMMATION : ENQUETE MENSUELLE EXPRESS						
PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES (en millions d'euros)						
Période : MAI 2017 (données brutes)	Mai 2016*	Mai 2017	Δ%	Cumul 5 mois 2016	Cumul 5 mois 2017	Δ%
TOTAL	3 222	3 423	+6,2%	15 721	16 487	+4,9%
Opérations de crédit classique	2 715	2 813	+3,6%	13 464	13 685	+1,6%
Crédits affectés	816	842	+3,2%	4 072	4 040	-0,8%
. Automobiles neuves	215	195	-9,5%	1 181	988	-16,4%
. Automobiles d'occasion	265	287	+8,4%	1 362	1 457	+7,0%
. Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer (1)	234	250	+6,9%	1 146	1 194	+4,2%
. Autres biens ou services (2)	102	110	+8,1%	383	402	+5,0%
Crédits renouvelables	790	805	+1,9%	4 006	3 984	-0,6%
Prêts personnels (y compris rachats de créances)	1 110	1 167	+5,1%	5 386	5 661	+5,1%
Opérations de location avec option d'achat	507	609	+20,2%	2 257	2 802	+24,2%
. Automobiles	421	522	+24,0%	1 991	2 513	+26,3%
. Autres matériels	86	87	+1,7%	267	289	+8,4%
Financements d'automobiles neuves (crédits affectés + LOA)	637	717	+12,6%	3 172	3 501	+10,4%

* Les chiffres concernant mai 2016 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 1er juin 2017. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.

(2) Deux-roues, véhicules de loisirs, bateaux de plaisance, divers.